



PATEK PHILIPPE

SALON DE VENTE PROVISOIRE
PLACE LONGEMALLE - GENEVE

Maître de l'ouvrage

Patek Philippe SA
Manufacture d'horlogerie
Ch. du Pont-du-Centenaire 141
1228 Plan-les-Ouates

Maître de l'ouvrage délégué

Jean-Arnold Kohler
Ingénieur Conseil
Rue du Molard 17
1204 Genève

Architectes

GA Groupement d'architectes
Architectes EPFL-SIA-AGA
Massimo Bianco
Daniel Schwarz
Ugo Togni
Quai Gustave-Ador 26
1207 Genève

Collaborateurs:

Etude du projet &
conception intérieure :
Chantal Faessler
Direction des travaux :
Pierre-André Huynh-Khuong

Mandataires

Ingénieurs civil :
Schaeffer & Bartolini SA
Ingénieurs sécurité :
Sécuriconsult
Ingénieurs éclairagiste :
M. Dalla Favera

Entreprises

Démolition - Maçonnerie :
Induni & Cie SA

Faux-plafonds - plâtre & peinture :
Belloni SA

Revêtements,
moquettes-parquet : Déco Sols

Pierre naturelle - carrelage : Stoppa

Menuiserie, cloisons, mobilier :
Favre

Paroi japonaise : Cornu

Eclairage vitrines :
Miroiterie du Léman

Sécurité intrusion et
détection incendie :
Siemens Building Technologies SA

Sécurité contrôle d'accès
et vidéo :
Tyco Integrated Systems SA

Stores extérieurs en toile :
Jacques Brenn

Installateur électrique :
Babler & Pirker

Installateur chauffage : Mino

Installateur ventilation :
Minerg Appelsa

Installateur sanitaire :
Martin Sanitaire

Conception 2003

Réalisation Janv. à juin 2004

Montant total des travaux
CHF 2 millions



Situation

Dans la planification de la restauration du bâtiment de la Manufacture d'horlogerie Patek Philippe au n° 41 de la rue du Rhône, un salon provisoire de vente devait être créé dans un périmètre proche, permettant ainsi à la marque de prestige de transférer ses activités durant la durée des travaux, soit environ 30 mois.

Dans cette perspective, une arcade de 125 m² située au n°1 de la Place Longemalle a fait l'objet d'une transformation lourde afin d'habiller cet espace aux activités de vente et de réparation, en assurant une qualité spatiale et architecturale à une surface relativement restreinte, compte tenu de la diversité des activités mentionnées dans le cahier des charges.

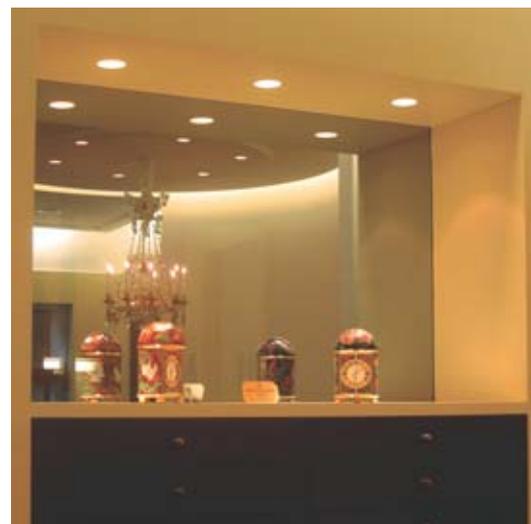


Programme

L'espace principal de vente devait offrir 4 tables de présentation où la privacité devait être privilégiée, ainsi qu'un atelier d'horloger pour les réparations où les nuisances éventuelles devaient être minimisées.

Une partie privée renferme un bureau de direction, le secrétariat, un local insonorisé pour les horlogers, un espace de repos pour le personnel, ainsi qu'un local sanitaire et technique.

L'exiguïté de la surface disponible, a conduit à une rationalisation des espaces privés, au profit de ceux voués à la vente, où tant les jeux d'éclairage que de limites spatiales ont été développés, afin d'offrir une intimité maximale.





Projet

La qualité de l'accueil des clients étant primordiale, les 4 tables de vente ont chacune un élément déterminant un espace privé. Soit, par un travail de décrochements, de moulures ou d'éclairages au niveau du plafond soit, par une délimitation de 2 natures de traitement de sol : un parquet de bois massif et une moquette assortie tant au mobilier, qu'aux

couleurs utilisées dans la décoration. La seule façade sur rue, se devait d'être une façade-vitrine sur toute sa surface, ainsi un soin particulier a été apporté tant au niveau fonctionnel, que dans son éclairage et dans le traitement de la transparence et la mise en valeur des objets présentés.

Conjointement, la réalisation du mobilier, vitrines, tables de présentation, armoires intégrées ou tiroirs de présentoirs des bracelets, s'est faite dans une volonté d'harmonie et de respect de l'identité et de l'éthique de la marque avec un soin tout particulier dans le détail et la qualité des finitions.

